

Guide de financement Stage à l'étranger 2025/2026

Pour vous aider à trouver le
financement pour votre stage à
l'étranger

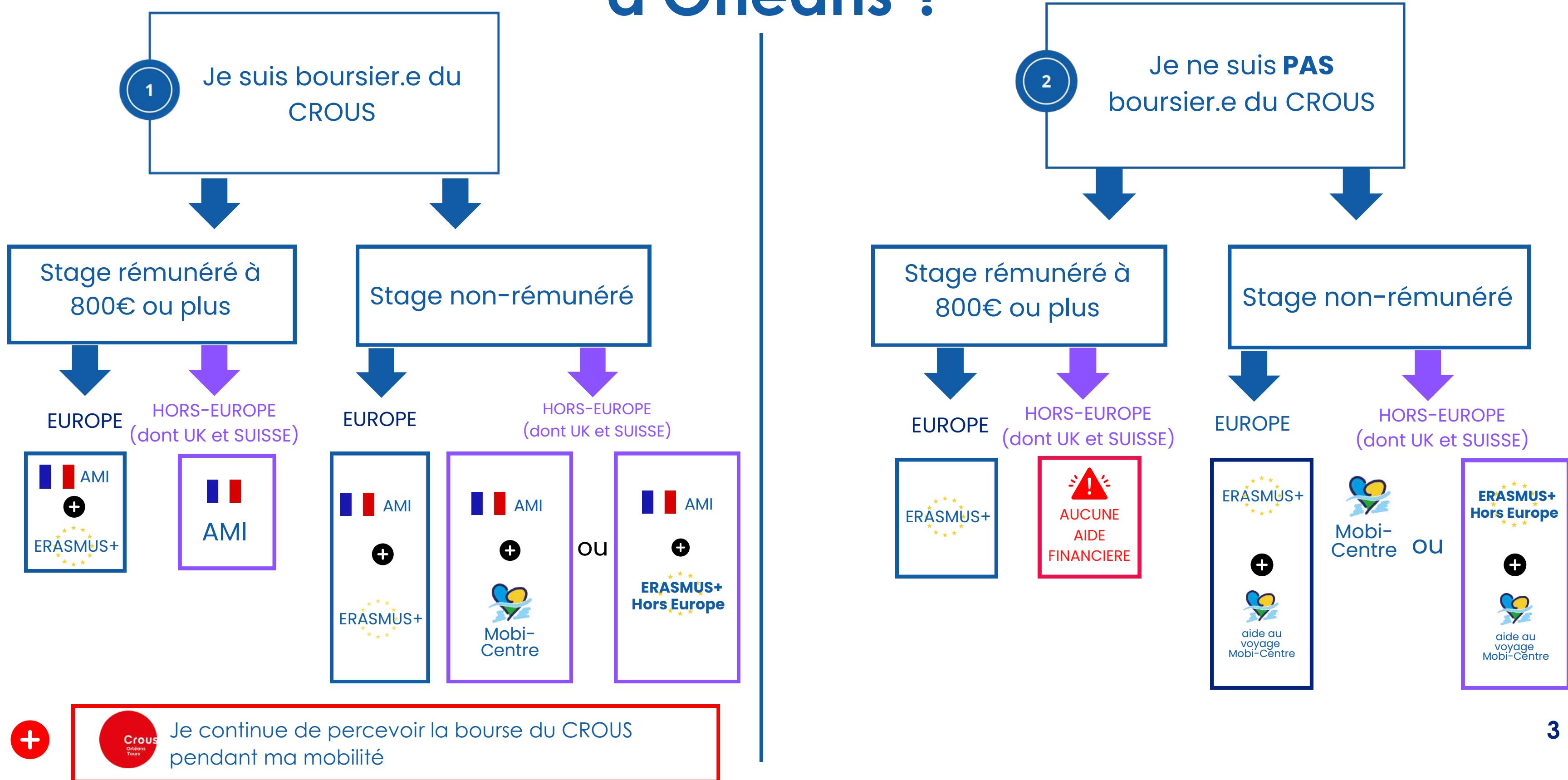


SOMMAIRE



Quelles sont mes aides financières ?	p 03
Erasmus+	p 04 - 11
AMI	p 12 - 13
Mobi-Centre	p 14 - 15
Comment calculer mes aides financières ? ...	p 16
Quelles sont les démarches ?	p 17 - 26
CHECK LIST	p 27
FAQ.....	p 28

Quelles sont mes aides financières à l'Université d'Orléans ?



Erasmus+

C'est quoi ?

Programme d'échange avec des bourses pour la mobilité des étudiants en **Licence, Master et Doctorat** composées de :

- Bourse mensuelle
- Aide unique au voyage
- Bonus inclusion



Financée par la
**Commission
Européenne.**

Mobilité en **Europe** et parfois hors-Europe
(Bourse Erasmus+ Hors-Europe).

Conditions

- **Partir en stage** dans le cadre de mes études et dans un pays membre du programme Erasmus+.
- Etre **inscrit** à l'Université d'Orléans l'année avant et pendant la mobilité.

Durée

- **De 62 jours minimum à 12 mois** de financement.
- 12 mois de financement maximum par cursus (Licence/Master/Doctorat).



Cumul

- **Cumulable avec la bourse AMI**
- Non-cumulable avec la bourse Mobi-Centre sauf pour l'aide au voyage unique Mobi-Centre.
- Non-cumulable avec d'autres financements européens (ex: bourses Erasmus+ de Polytech).



Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.

Quel est le montant de la bourse Erasmus+ ?

GROUPE 1 des pays membres du programme Erasmus+ :

Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède

1

450 €

par mois

GROUPE 2 des pays membres du programme Erasmus+ :

Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, République de Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie

2

400 €

par mois

INCLUSION

+250 € par mois

Je peux recevoir un bonus INCLUSION supplémentaire de 250 € par mois si j'ai un des 4 critères d'inclusion Erasmus+ (voir p 8).



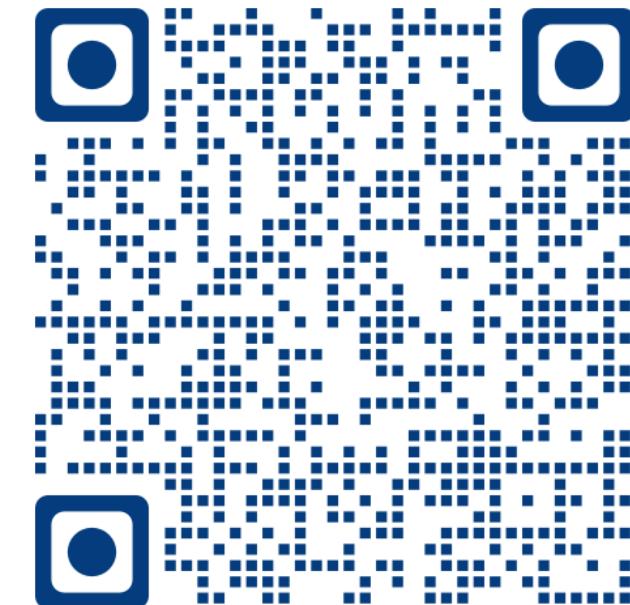
En plus de la bourse mensuelle, vous recevrez une aide unique au voyage Erasmus+

Moyen de transport STANDARD



10 à 99 km : 28 €
100 à 499 km : 211 €
500 à 1999 km : 309 €
2000 à 2999 km : 395 €
3000 à 3999 km : 580 €
4000 à 7999 km : 1188 €
plus de 8000 km : 1735 €

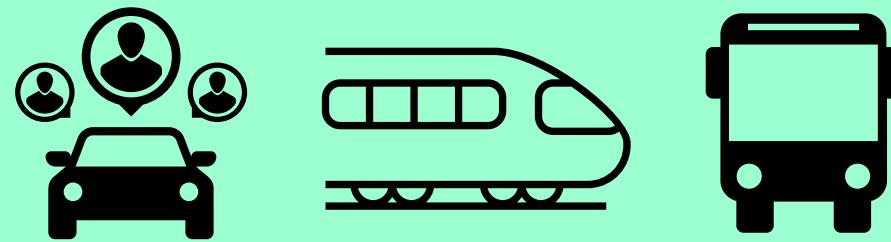
Calculez la distance qui sépare
Orléans de votre ville d'accueil
(distance à vol d'oiseau)
ci-dessous :



Envie de réduire votre empreinte carbone pendant votre mobilité ?

Votre aide unique au voyage Erasmus+ augmente si vous utilisez un transport vert à l'aller et au retour sur la plus grande partie du trajet (en km)

Moyen de transport ECORESPONSABLE



- 10 à 99 km : 56 €
- 100 à 499 km : 285 €
- 500 à 1999 km : 417 €
- 2000 à 2999 km : 535 €
- 3000 à 3999 km : 785 €
- 4000 à 7999 km : 1188 €
- plus de 8000 km : 1735 €



Justificatifs demandés pour l'aller et le retour :

- Train et bus : ticket ou e-ticket
- Covoiturage : copie d'écran de la plateforme en ligne de covoiturage ou attestation sur l'honneur

Pendant votre mobilité, vous pouvez :

- Manger local
- Acheter local et d'occasion
- Recycler vos déchets
- Intégrer des associations locales pour le climat
- Réduire votre consommation d'énergie
- Faire un stage en lien avec le développement durable



Quelles sont les critères d'inclusion Erasmus+ ?

Si je suis concerné par un des 4 critères ci-dessous, je bénéficie de 250 € en plus par mois.



Je suis en situation de **Handicap**
ou
Affection Longue Durée (ALD)

Justificatif avec vos nom et prénom :

Attestation de décision MDPH **ou**
attestation de maladie longue durée **ou**
carte d'invalidité/similaire

La nature de votre handicap ou ALD est
confIDENTIELLE. Vous pouvez griser ces
informations sur les justificatifs.

Sous certaines conditions, votre mobilité peut
être adaptée (prise en charge de frais liés à
votre situation).

Contacts : erasmus@univ-orleans.fr
passerelle.handicap@univ-orleans.fr



Je suis **boursier du CROUS**
échelon 6 ou 7

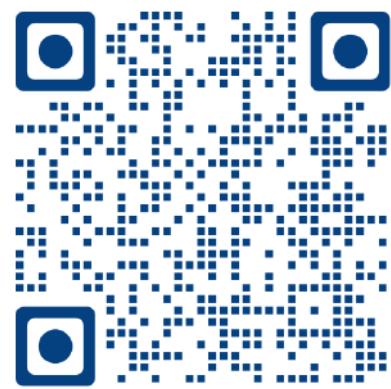
Justificatif avec vos nom et prénom :
Notification **définitive** d'attribution de bourse
du CROUS de l'année de la mobilité.

Si je n'ai toujours pas reçu ma notification
définitive à mon arrivée sur place, je peux
fournir ma notification conditionnelle et
régulariser à la fin de ma mobilité mais je
recevrai le bonus Inclusion à mon retour
en France.



Mes parents ou moi habitons dans un
Quartier Prioritaire (QP)

Je peux vérifier sur le site
sig.ville.gouv.fr :



Mes parents ou moi habitons dans une
Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)

Je peux vérifier sur le site
observatoire-des-territoires.gouv.fr :



Justificatifs avec vos nom et prénom :

Attestation de domicile (Facture d'énergie/eau/assurance habitation de - de 3 mois)

+ Copie d'écran du site internet avec mon adresse visible ou ma commune

+ Si hébergé par une personne tierce :

- attestation de domicile au nom de la personne tierce
- attestation sur l'honneur d'hébergement de la personne tierce

Bourse Erasmus+ Hors-Europe

Si mon stage s'effectue dans un pays qui n'est pas mentionné p.5, je peux candidater à la Bourse Erasmus+ Hors-Europe.



Conditions

- Rémunération de stage inférieure à 800 € / mois
- Respect des conditions, durée et règles de cumul p.4
- Sous réserve de fonds disponibles
- Environ 10 bourses pour toute l'Université



Candidature

- Via le formulaire en ligne IS-HE (Stage Hors-Europe) (voir p19-20)
- 3 documents demandés :
 - lettre de motivation
 - lettre de recommandation
 - relevé de notes
- Dates de candidature :
5 septembre 2025, 1 décembre 2025,
28 février 2026, 31 mars 2026



Sélection

Un jury composé de la Vice-Présidente Relations Internationales et de la Responsable du Service Mobilité étudie les candidatures selon des **critères académiques, les priorités stratégique de l'établissement et la pertinence du projet de mobilité** au regard du parcours de l'étudiant.

Date de la réponse du jury :
septembre 2025, décembre 2025,
mars 2026 et avril 2026

Quel est le montant de la bourse Erasmus+ hors-Europe ?

1

Royaume-Uni, Suisse
et Iles Féroé, Andorre, Monaco,
Saint Marin, Etat de la cité du
Vatican

300 €
par mois

2

Autres pays du monde hors-Europe

700 €
par mois



A cela s'ajoute l'aide unique au
voyage Erasmus+ (p.6 et 7)

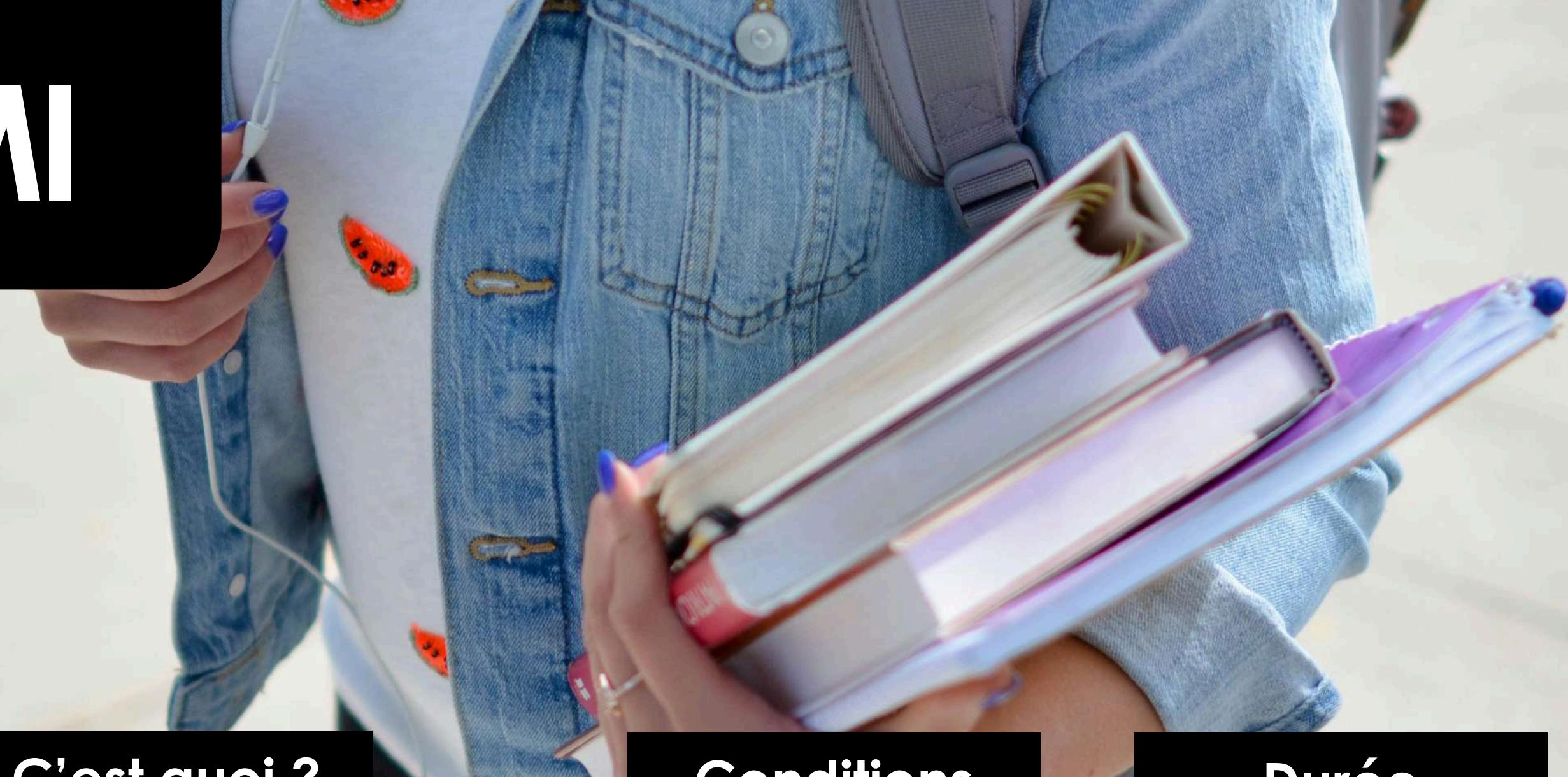


**4 mois de
financement max**

INCLUSION

+250 € par mois

Je peux recevoir un bonus INCLUSION supplémentaire de 250 € par mois si j'ai un des 4 critères d'inclusion Erasmus+ (voir p 8).



C'est quoi ?

L'Aide à la Mobilité Internationale est une aide financière pour les étudiants boursiers sur critères sociaux (CROUS) en **Licence, Master et Doctorat**.



Financé par le
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Mobilité en **Europe** et hors-Europe.

Conditions

- **Partir en stage** dans le cadre de mes études.
- **Avoir moins de 28 ans** au 1er septembre de l'année académique.
- Etre **inscrit** à l'Université d'Orléans l'année avant et pendant la mobilité.
- Etre **boursier du CROUS**, peu importe l'échelon, l'année de la mobilité.

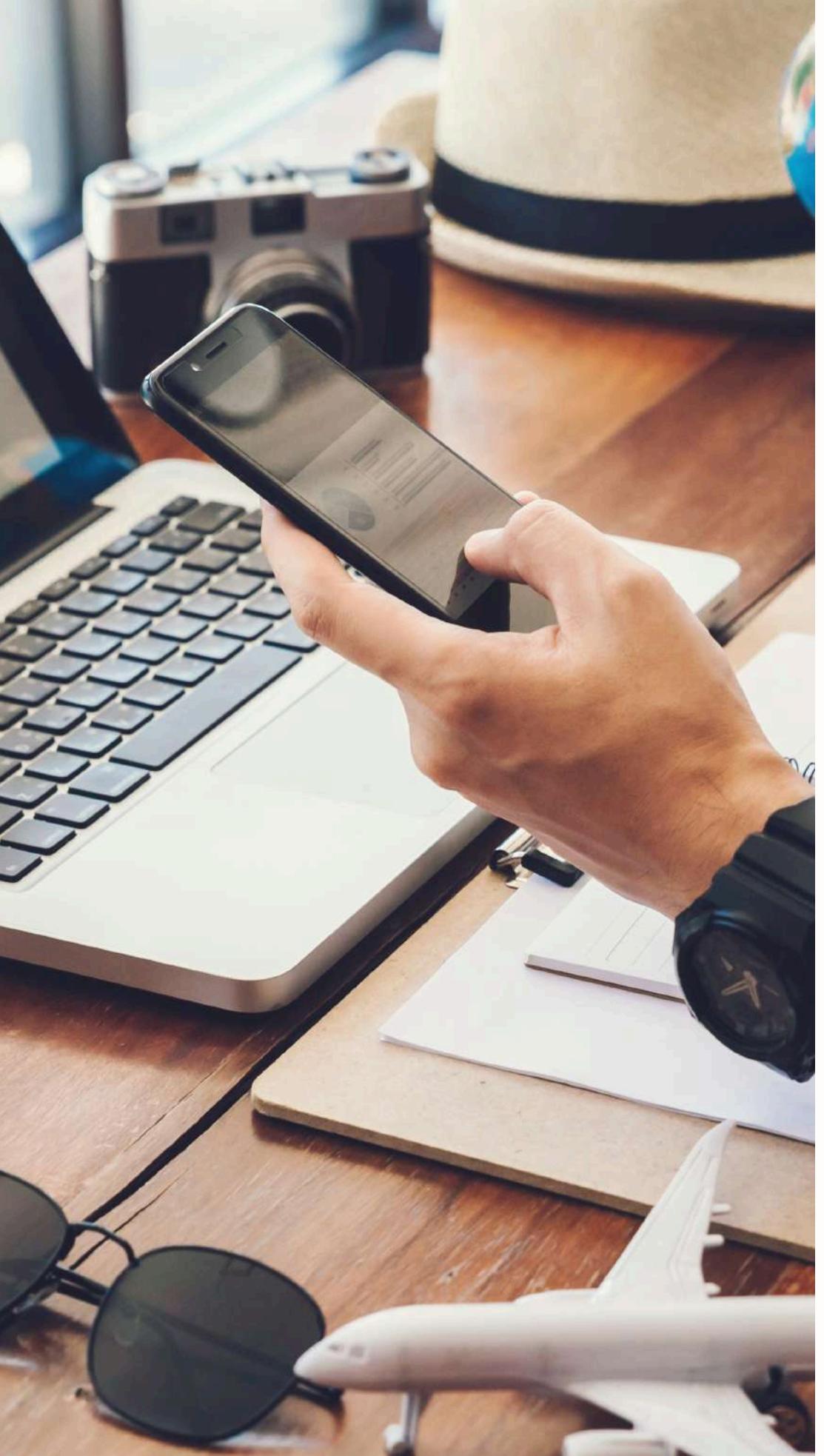
Durée

- **A partir de 62 jours.**
- 2 forfaits de 1 600 € maximum tout au long de vos études.



Cumul

- **Cumulable avec la bourse Erasmus+.**
- **Cumulable avec la bourse Mobi-Centre** mais entraîne une diminution de la bourse mensuelle Mobi-Centre à **150 €** au lieu de 250 €.



Quel est le montant de l'AMI ?

1 600 €
par semestre



Justificatif :

Notification **définitive** d'attribution
de bourse du CROUS.

Si je n'ai toujours pas reçu ma notification définitive à mon arrivée sur place :
Je peux fournir ma notification définitive à la fin de ma mobilité mais je recevrai la bourse AMI à mon retour en France.

Mobi-Centre



C'est quoi ?

Aide financière pour les étudiants en **Licence, Master et Doctorat**

composée de :

- Bourse mensuelle
- Aide unique au voyage



Financé par la **Région Centre Val de Loire**.
Mobilité **hors-Europe** et parfois en Europe.



Une mobilité dans son pays d'origine ne peut pas être financée par Mobi-Centre.

Conditions

- Partir en stage dans le cadre des mes études.
- Etre inscrit à l'Université d'Orléans l'année avant et pendant la mobilité.
- Etre inscrit sur la **plateforme YEPS**.
- Etre en **formation initiale**.



Les alternants ne peuvent pas bénéficier de Mobi-Centre : Si vous vivez dans une autre région, renseignez-vous sur les financements pour les mobilités.

Durée

- **De 26 jours minimum à 12 mois** de financement.
- 12 mois de financement maximum tout au long de vos études.

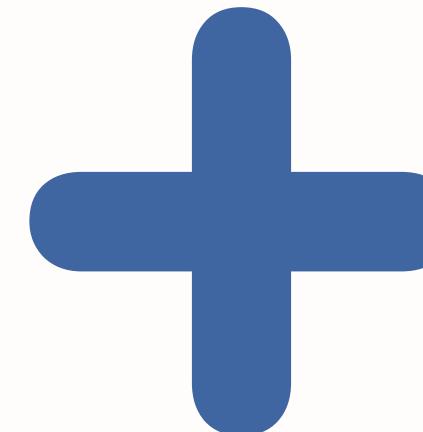


Cumul

- **Non-cumulable avec la bourse Erasmus+** sauf pour l'aide unique au voyage Mobi-Centre.
- **Cumulable avec la bourse AMI** mais entraîne une diminution de la bourse mensuelle Mobi-Centre à **150 €** au lieu de 250 €.
- Non-Cumulable avec d'autres aides régionales.

Quel est le montant de la bourse Mobi-Centre ?

Aide au départ
unique
250 €



150 € par
mois
si AMI

ou

250 € par
mois



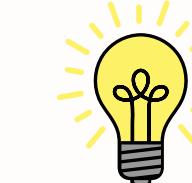
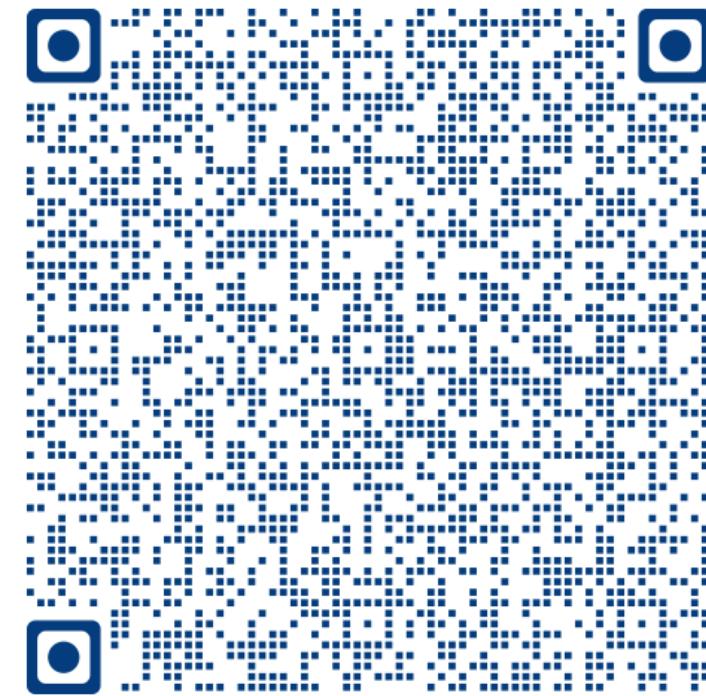
ATTENTION:

Vous ne recevrez aucun financement Mobi-Centre si :

- Vous percevez l'AMI et Erasmus+.

Comment calculer mes aides financières ?

Pour calculer le montant de mes aides financières, scanner le QR code ou aller sur la rubrique [aides financières en ligne](#).



Pour ouvrir le fichier Excel,
pensez à télécharger Google
Sheet ou équivalent sur votre
smartphone.

Je reçois mes aides en 2 fois : 75% au début de ma mobilité et 25% à mon retour en France si les formulaires en ligne sont bien remplis.

Quelles sont les démarches ?

Avant la mobilité



Trouvez un stage à l'étranger



Faites signer votre convention de stage (ou de mobilité pour les apprentis)



Enregistrez votre stage en ligne



Préparez votre mobilité



Faites votre demande de financement en ligne (**Formulaire 1**)

Pendant la mobilité



Arrivée dans votre pays d'accueil :
Complétez votre dossier en ligne (**Formulaire 2**)



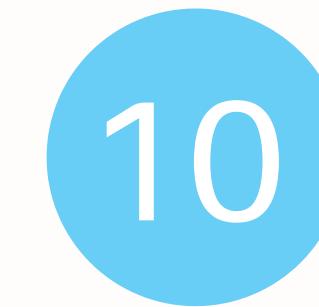
Versement de 75 % de la bourse



Retour en France :
Complétez votre dossier en ligne (**Formulaire 3**)



Versement du solde de 25% de la bourse



Stage en Europe :
Répondre au sondage Erasmus+

Pour les étapes 1 2, vous devez contacter votre **Bureau des Relations Internationales** ou service des stages de votre composante et le service relations entreprises internationales pour votre recherche de stages

EUK-CVL
Rue de Chartres - Bâtiment Michel Royer
BP 6749 - 45067 Orléans Cedex 2

international.eukcvl@univ-orleans.fr
Amandine PIERRU-CHANTENAY ☎ 02 38 41 30 11

UFR Droit, Economie, Gestion
Rue de Blois - BP 26739 - 45067 Orléans cedex 2

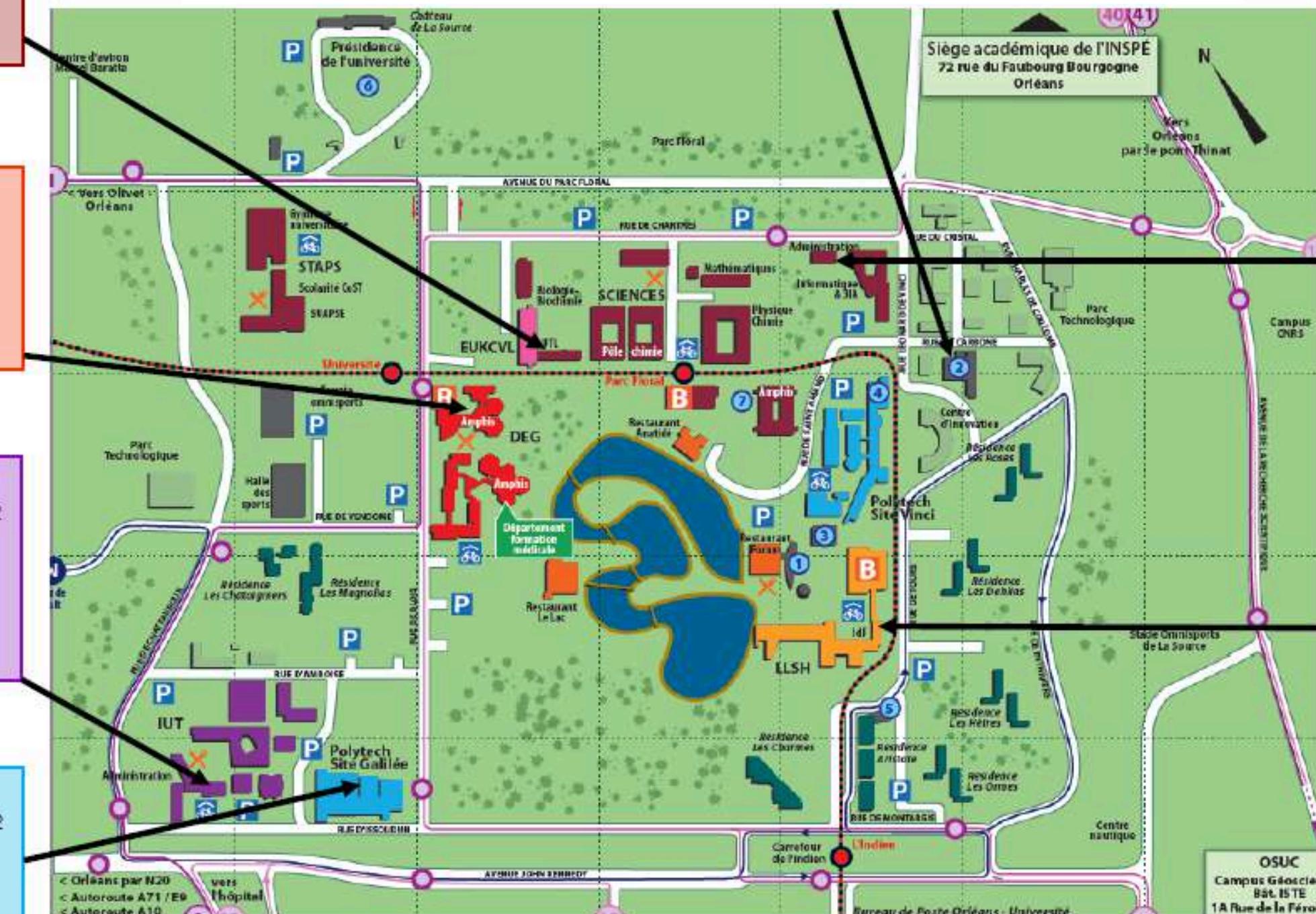
international.dea@univ-orleans.fr
Emilie BLIECK ☎ 02 38 49 47 30
Localisation : Bât. Adm. RDC, Bureau A001
Tram Arrêt Université

IUT 45 - Orléans
Rue d'Issoudun - BP 6729 - 45067 Orléans cedex 2

international.iut45@univ-orleans.fr
Garance KROPP ☎ 02 38 49 44 21
Maureen BADIOU ☎ 02 38 49 44 72
Localisation : Bât. Adm. RDC
Tram Arrêt Université - Bus ligne 13 Arrêt IUT

Polytech Orléans
12, rue de Blois - BP 6744 - 45072 Orléans cedex 2

international.polytech@univ-orleans.fr
Alexandra LETOURNEUR ☎ 02 38 49 46 99
Marie-Astrid DE LAMBIILY ☎ 02 38 49 49 65
Localisation : Site Galilée - Bât. Fourier, bureau 021
Tram Arrêt Université-Château
Ligne 7 Arrêt Polytech
entreprises.international.polytech@univ-orleans.fr



IUT 36 - Issoudun
international.iut.indre@univ-orleans.fr
Sandrine LETELLIER ☎ 02 54 08 77 96

IUT 36 - Châteauroux
international.iut.indre@univ-orleans.fr
Marie-José GILLET ☎ 02 54 08 25 69

IUT 18 - Bourges
international.iut.bourges@univ-orleans.fr
Peggy DAUTRY ☎ 02 48 23 80 18
Karine PILLEYRE ☎ 02 48 23 80 18
Delphine MORTREUX ☎ 02 48 23 80 77

INSPÉ CENTRE VAL DE LOIRE
72 rue du Faubourg Bourgogne 45044 Orléans
cedex 1
international.inspe@univ-orleans.fr
Fanny MICHAUX ☎ 02 38 49 26 40
Camille NAY ☎ 02 38 49 26 17

UFR Sciences et Techniques
Rue de Chartres - 45067 Orléans cedex 2

international.st@univ-orleans.fr
Charles BROUSSE ☎ 02 38 49 25 32
Marie TAUZI ☎ 02 38 41 72 36
Localisation : Bât. Administration, Rez de chaussée
Tram Arrêt - Parc Floral

UFR Lettres, Langues & Sciences Humaines
Rue de Tours - 45072 Orléans Cedex 2

international.llsh@univ-orleans.fr
Antonin BABILLOT ☎ 02 38 49 24 07
Marion VILGARD ☎ 02 38 49 47 73
Localisation: Rez-de-jardin, bureau 024
Tram-arrêt l'Indien

Observatoire des Sciences de l'Univers en Région Centre - OSUC
Campus Géosciences - 1A, rue de la Férolerie
45071 Orléans cedex
International.osuc@univ-orleans.fr
Fabienne GENTILLET ☎ 02 38 49 49 41

IUT 28 - Chartres 18
International.iut.chartres@univ-orleans.fr
Jomand LEROUX
Marie SBAI

3

Enregistrer son stage en ligne

Avant de faire votre demande de financement, enregistrez votre stage via le **portail d'enregistrement des stages**.

Si vous n'avez pas enregistré votre stage en ligne, vous serez bloqué sur le portail de demande de financement.

Accès en ligne via le site internet de l'Université d'Orléans :

Rubrique International/Partir à l'étranger/Faire un stage =>
Portail d'Enregistrement des Stages 2025/26



Une fois votre formulaire rempli,
n'oubliez pas de **valider la
demande** en appuyant sur

Envoyer

Vous recevezz un mail de confirmation sur votre adresse étudiante.

DOCUMENTS

- **Pièce d'identité** en cours de validité.
- **Enregistrement sur le Fil d'Ariane** : capture d'écran du site internet Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur fildariane.diplomatie.gouv.fr
- **Convention de stage** mentionnant le nombre de crédits ECTS (ou équivalents) et le montant de la rémunération.

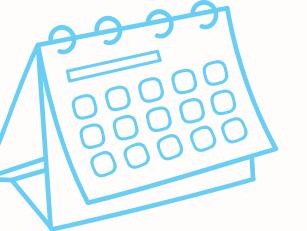


5

Compléter son Formulaire 1

Avant votre départ, le **formulaire 1S - Demande de financement - STAGE 2025/2026** permet de demander une aide financière **MOBI-CENTRE, AMI et ERASMUS+**.

Faire la demande au plus tard 15 jours avant la date de départ



Accès en ligne via le site internet de l'Université d'Orléans :

Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières =>
Portail de financement pour les mobilités 2025/2026
puis
2025/26 - 1S - Demande de financement - STAGE ou STAGE hors-Europe



Aides financières

Comment financer votre mobilité ?

En effectuant une partie de votre formation ou un stage obligatoire dans le cadre de votre cursus, à l'étranger, vous pouvez bénéficier de différentes aides financières.

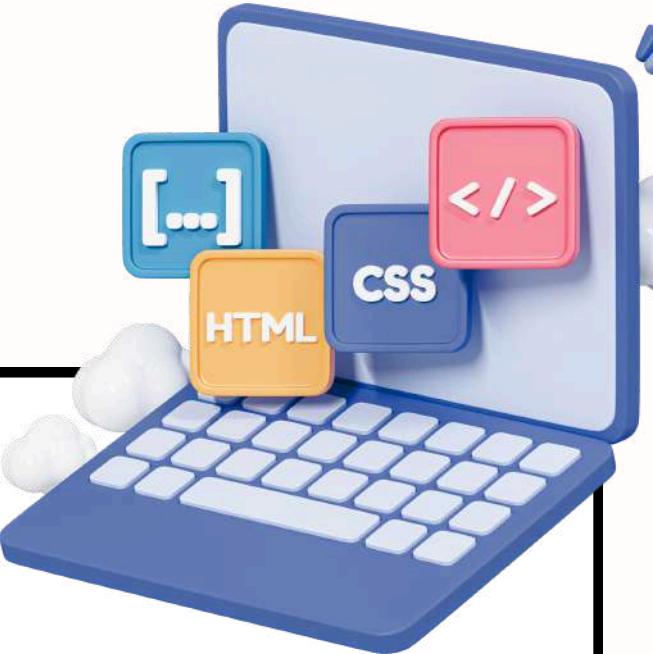


N'oubliez pas de lire très attentivement les informations ainsi que les Guides de la demande de financement ci-dessous et récupérer les documents nécessaires en bas de page.

La demande de financement est complètement dématérialisée et vous pouvez faire votre demande en accédant :

Portail de Financement pour les mobilités

Le formulaire a été optimisé pour fonctionner avec Google Chrome et Firefox. Nous ne pouvons garantir qu'il fonctionnera correctement avec d'autres navigateurs (incompatible avec Microsoft Internet Explorer/Edge). Vous aurez besoin d'un logiciel permettant d'afficher les pdf pour imprimer le formulaire (par exemple : Télécharger Acrobat Reader). Votre navigateur doit autoriser les cookies et JavaScript. Pour des raisons de sécurité, vous serez automatiquement déconnecté si vous n'avez pas entré des données pendant un certain laps de temps.



**Toute demande de financement validée est définitive.
En cas de doute, contactez votre BRI.**



DOCUMENTS pour le formulaire 1S



- **RIB/IBAN** avec mon nom, le logo ou le nom de ma banque (lisible)

Si je suis mineur : mon RIB/IBAN mais sous administration légale d'une tierce personne majeure avec logo/nom de la banque + attestation de la personne tutrice légale



- Si **MOBI-CENTRE** : Attestation d'adhésion YEPS => Inscrivez-vous gratuitement sur www.yeps.fr



- Si **ERASMUS+** :

- Original papier du contrat de mobilité, signé de manière manuscrite, à déposer ou à envoyer par courrier à votre BRI (p.17). Vous trouverez le modèle vierge sur le site internet de l'Université d'Orléans (Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières en bas de page).
- Si situation de Handicap ou Maladie Longue Durée : Attestation de décision MDPH ou attestation de maladie longue durée ou carte d'invalidité ou similaire.
- Si habitant de Zone de Revitalisation Rurale ou d'un Quartier Prioritaire : Attestation de domicile + copie d'écran du site internet avec l'adresse visible. Si hébergé par une personne tierce : attestation de domicile au nom de la personne tierce + attestation sur l'honneur d'hébergement de la personne tierce + copie d'écran du site internet avec l'adresse visible.
- Si je souhaite postuler à la Bourse Erasmus+ Hors-Europe : Lettre de motivation, relevé de notes, lettre de recommandation.



Un souci technique sur le formulaire ?

Envoyez un mail à moveon@univ-orleans.fr



Une fois votre formulaire rempli,
n'oubliez pas de **valider la
demande** en appuyant sur

Envoyer

Vous recevrez un mail de confirmation sur votre adresse étudiante.

ATTENTION !

L'assistance technique n'est pas disponible pendant les périodes de fermeture de l'Université.



6

Compléter son Formulaire 2

A votre arrivée, le **formulaire 2 - Suivi de mobilité - Début de séjour 2025/2026** permet de recevoir 75% de l'aide financière **MOBI-CENTRE et ERASMUS+** et 100 % pour **l'AMI**.

Vous devez le remplir **à votre arrivée** dans votre entreprise d'accueil **au maximum 4 semaines** après la date de début du stage.

Accès en ligne via le site internet de l'Université d'Orléans :

Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières =>
Portail de financement pour les mobilités 2025/2026
puis
2025/26 - 2 - Suivi de mobilité - Début de séjour



Aides financières

Comment financer votre mobilité ?

En effectuant une partie de votre formation ou un stage obligatoire dans le cadre de votre cursus, à l'étranger, vous pouvez bénéficier de différentes aides financières.



N'oubliez pas de lire très attentivement les informations ainsi que les Guides de la demande de financement ci-dessous et récupérer les documents nécessaires en bas de page.

La demande de financement est complètement dématérialisée et vous pouvez faire votre demande en accédant :

[Portail de Financement pour les mobilités](#)

Le formulaire a été optimisé pour fonctionner avec Google Chrome et Firefox. Nous ne pouvons garantir qu'il fonctionnera correctement avec d'autres navigateurs (incompatible avec Microsoft Internet Explorer/Edge). Vous aurez besoin d'un logiciel permettant d'afficher les pdf pour imprimer le formulaire (par exemple : Télécharger Acrobat Reader). Votre navigateur doit autoriser les cookies et JavaScript. Pour des raisons de sécurité, vous serez automatiquement déconnecté si vous n'avez pas entré des données pendant un certain laps de temps.



Si vous ne validez pas votre formulaire 2 dans les temps, votre demande de financement sera définitivement annulée.

DOCUMENTS pour le formulaire 2



ATTESTATION DE DEBUT DE SEJOUR (modèle de l'Université d'Orléans disponible sur le site internet de l'Université d'Orléans dans la rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières, en bas de page) signée par l'établissement d'accueil.



- Si **AMI** : Notification d'attribution définitive de bourse sur critères sociaux du CROUS.
- Si **ERASMUS+** :
 - Contrat pédagogique : Signé par votre entreprise et votre BRI. Vous trouverez le modèle vierge sur le site internet de l'Université d'Orléans (Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières en bas de page).
 - Si boursier du Crous échelon 6 ou 7 : Notification d'attribution définitive de bourse sur critères sociaux du CROUS.
 - Si vous utilisez un transport vert pour partir en mobilité (aller et retour) sur la plus grande partie du trajet (en km) : ticket/e-ticket (si train et bus) ou copie d'écran de la plateforme en ligne + attestation sur l'honneur (si covoiturage).



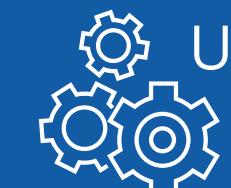
Une fois votre formulaire rempli, n'oubliez pas de **valider la demande** en appuyant sur

Envoyer

Vous recevrez un mail de confirmation sur votre adresse étudiante.

Vous recevrez alors 75 % de votre financement dans un délai de quelques semaines après validation de votre demande.

75 %



Un souci technique sur le formulaire ?

Envoyez un mail à moveon@univ-orleans.fr

8

Compléter son Formulaire 3

A votre retour, le **formulaire 3 - Suivi de mobilité - Fin de séjour 2025/2026** permet de recevoir 25% de l'aide financière **MOBICENTRE et ERASMUS+**.

Vous devez le remplir le jour de votre départ ou **sous 30 jours** après votre retour en France.

Accès en ligne via le site internet de l'Université d'Orléans :

Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières =>
Portail de financement pour les mobilités 2025/2026
puis
2025/26 - 3 - Suivi de mobilité - Fin de séjour

Aides financières

Comment financer votre mobilité ?

En effectuant une partie de votre formation ou un stage obligatoire dans le cadre de votre cursus, à l'étranger, vous pouvez bénéficier de différentes aides financières.



N'oubliez pas de lire très attentivement les informations ainsi que les Guides de la demande de financement ci-dessous et récupérer les documents nécessaires en bas de page.

La demande de financement est complètement dématérialisée et vous pouvez faire votre demande en accédant :

[Portail de Financement pour les mobilités](#)

Le formulaire a été optimisé pour fonctionner avec Google Chrome et Firefox. Nous ne pouvons garantir qu'il fonctionnera correctement avec d'autres navigateurs (incompatible avec Microsoft Internet Explorer/Edge). Vous aurez besoin d'un logiciel permettant d'afficher les pdf pour imprimer le formulaire (par exemple : Télécharger Acrobat Reader). Votre navigateur doit autoriser les cookies et JavaScript. Pour des raisons de sécurité, vous serez automatiquement déconnecté si vous n'avez pas entré des données pendant un certain laps de temps.



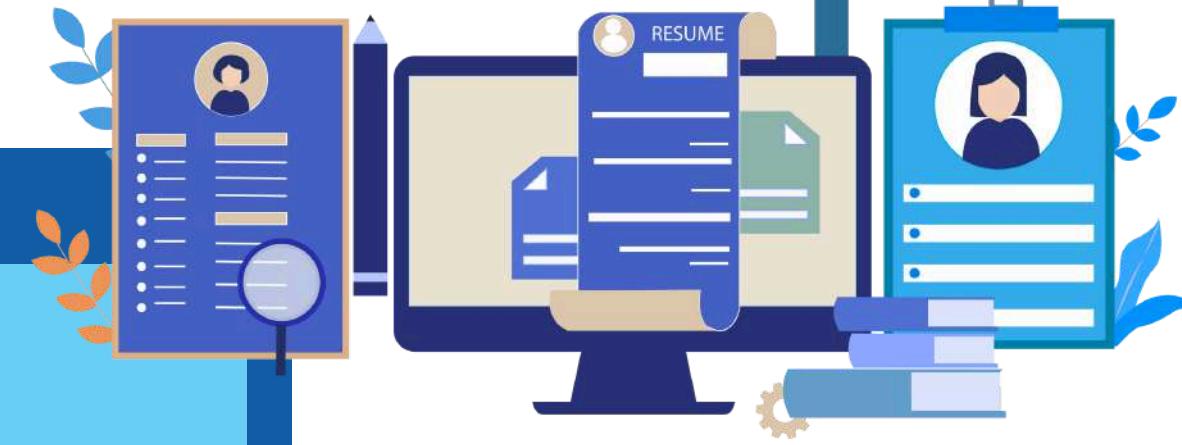
Si vous ne validez pas votre formulaire 3 dans les temps, vous devrez rembourser la totalité des financements reçus !

DOCUMENTS pour le formulaire 3



- **ATTESTATION DE FIN DE SEJOUR** établie par l'entreprise d'accueil. Cette attestation doit indiquer la date **définitive** de début et de fin du stage.

Si besoin, un modèle vierge est disponible sur le site internet de l'Université d'Orléans (Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières, en bas de page).



- Si **AMI** : Si vous n'avez pas communiqué la notification d'attribution définitive de bourse sur critères sociaux du CROUS lors du formulaire 2, vous avez encore la possibilité de le faire au formulaire 3.
- Si **ERASMUS+** :
 - Si vous utilisez un **transport vert** pour partir en mobilité (aller et retour) sur la plus grande partie du trajet (en km) : ticket/e-ticket (si train et bus) ou copie d'écran de la plateforme en ligne/attestation sur l'honneur (si covoiturage).



!

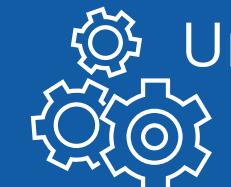
Une fois votre formulaire rempli, n'oubliez pas de **valider la demande** en appuyant sur

Envoyer

Vous recevrez un mail de confirmation sur votre adresse étudiante.

Vous recevrez alors 25 % de votre financement dans un délai de quelques semaines après validation de votre demande.

25 %



Un souci technique sur le formulaire ?

Envoyez un mail à moveon@univ-orleans.fr

10

Après la mobilité

A votre retour en France, n'oubliez pas de communiquer :

RAPPORT DE MOBILITÉ

Pour les stages Erasmus+ : Je remplis le sondage en ligne que je reçois de *EU-CORPORATE-NOTIFICATION-SYSTEM@ec.europa.eu* sur ma boite mail étudiante vers la fin de ma mobilité.



CHECK LIST

AVANT LA MOBILITE

- Faire relire votre CV en anglais
- Postuler à une offre de stage
- Pour les apprentis : Faire ma demande de prise en charge OPCO auprès de mon référent mobilité CFA
- Contacter mon BRI ou service des stages ou relations entreprises internationales (Polytech)
- Passer un test de langue (si nécessaire)
- Faire ma demande de passeport (hors espace Schengen)
- Faire ma convention de stage (ou de mobilité pour les apprentis)
- Consultez le site du Ministère des Affaires Etrangères (visa, ESTA, ETA, déclaration de résidence dans certains pays, zones de vigilance...)
- Enregistrer mon stage en ligne
- Compléter mon dossier auprès de l'entreprise
- Trouver un logement
- Faire ma demande de financement en ligne
- Faire ma demande de visa (hors UE)
- Prendre une assurance internationale (Pack Monde: assurance rapatriement, responsabilité civile vie privée et entreprise, complémentaire santé ou CEAM pour l'Europe)
- Contacter ma banque et me renseigner sur le plafond de retrait à l'étranger de votre carte de paiement
- Faire les vaccins nécessaires
- Acheter mes billets de transport
- Remplir mon contrat de mobilité (Erasmus+) et mon contrat pédagogique

PENDANT LA MOBILITE

- Faire signer mon attestation d'arrivée à mon entreprise
- Modifier mon contrat pédagogique (si nécessaire)
- Compléter ma demande de financement en ligne pour recevoir 75% de mes aides financières
- Faire signer mon attestation de fin de séjour le dernier jour de ma mobilité
- Préparer mon retour en France : Demande de bourse CROUS, trouver un logement, inscription à l'Université d'Orléans pour l'année qui suit ma mobilité

APRES LA MOBILITE

- Compléter ma demande de financement en ligne pour recevoir 25% de mes aides financières
- Remplir le rapport de mobilité et/ou sondage en ligne Erasmus+ (Europe)



FAQ

Pourquoi je n'ai toujours pas reçu le versement de mes aides financières ?

Il peut y avoir plusieurs raisons à cela :

- Le délai de paiement est de plusieurs semaines dès la réception de votre formulaire 2 complet et validé en ligne.
 - Vous n'avez pas cliqué sur le bouton "Envoyer" dans votre formulaire en ligne.
 - Vous avez fait une erreur de saisie dans votre formulaire en ligne (nom, adresse mail, RIB...)
 - Il y a un problème avec les justificatifs que vous avez fournis
- Merci de vérifier que vous n'êtes pas dans une de ces situations avant de contacter financement-mobilite@univ-orleans.fr

J'ai déjà reçu 12 mois de financement Erasmus+ lors d'une ancienne mobilité dans le même cursus. Puis-je bénéficier d'un autre financement ?

Oui, vous pouvez bénéficier de Mobi-Centre si vous remplissez les conditions requises.

Je souhaite faire un stage sur place à la suite d'un séjour d'étude. Comment faire ?

Vous devez suivre les démarches habituelles pour votre mobilité d'étude, enregistrer votre stage en ligne, faire une demande de financement pour votre stage et, si stage Europe, envoyer par courrier à votre BRI, votre contrat de mobilité Erasmus+.



Je souhaite diminuer la durée de ma mobilité, comment faire ?

Merci de prévenir le BRI / DRI et l'entreprise d'accueil. Le contrat pédagogique/OLA doit être modifié et l'attestation de fin de séjour doit bien indiquer les dates modifiées.

Attention : Si la mobilité n'est plus éligible (ex : - de 2 mois pour AMI et Erasmus+), voir avec le BRI/DRI concernant le financement. Si la raison de l'interruption est un cas de force majeure, la DRI peut demander un maintien du financement.

Je souhaite prolonger la durée de ma mobilité, comment faire ?

Merci de demander l'accord de votre BRI / DRI. L'attestation de fin de séjour doit bien indiquer les dates modifiées. La prolongation de vos aides financières dépendent des fonds restants. Assurez-vous de prolonger votre contrat pédagogique, votre logement, vos assurances, de vérifier la date de fin de votre visa et votre passeport.

Si je fais un stage dans une succursale d'une entreprise française, puis-je avoir des aides financières ?

Si les documents (convention de stage, contrat pédagogique, attestations...) sont au nom de la succursale, oui.

Si je fais un stage à temps partiel, est-ce que je peux recevoir une bourse ?

Je peux recevoir une bourse Mobi-Centre et AMI mais pas Erasmus+. **28**